



## Lettre parents 1

Chers parents,

Voici quelques informations utiles pour la vie en crèche

Ceci est une première lettre aux parents (d'autres vont suivre) sur des thèmes d'actualité en crèche, pour donner des astuces ou pour communiquer avec vous. N'hésitez pas à nous donner un feedback, des suggestions ou de poser des questions !

**Concept (CAG):** À l'entrée de la crèche vous trouverez un classeur vert au-dessus des cases des enfants avec notre concept pédagogique (écrit en allemand), que notre team a élaboré en 2023. Si vous avez un moment libre, profitez-en pour le lire. Mais vous pouvez également le trouver sur la page internet [www.men.lu](http://www.men.lu) du Ministère de l'Education, en regardant sous **Enfance- Staark Kanner.**

**Transitions:** L'adaptation de chaque enfant est préparée avec soin. Chaque enfant a droit à une phase d'adaptation individuelle, qui dure au moins trois semaines. Les informations sont fournies lors de la signature de votre contrat avec la chargée de direction et lors de la réunion avec les éducatrices. Vous pouvez également les trouver dans notre concept pédagogique. Il se peut que le

processus se passe très bien mais il se peut aussi que l'enfant pleure ou a du mal à se séparer de sa maman (ou papa)- ceci dépend évidemment de l'âge de l'enfant et beaucoup d'autres facteurs. Ceci est normal.

Il est également possible qu'un enfant ait du mal à venir après un congé ou une phase de maladie où il sera attaché plus à sa famille. Quelquefois l'enfant peut pleurer car le petit frère reste à la maison, ou tout simplement parce qu'il veut jouer chez lui. Souvent il préfère rester avec maman. Mais vous avez probablement vécu un moment similaire le soir quand vous vous êtes précipités pour tenir votre enfant dans les bras et que celui-ci ne veut pas rentrer.

Les enfants peuvent avoir plus ou moins de difficultés pendant les moments de **transition**. Si une telle situation persiste et vous ne vous sentez pas bien ou même si vous vous souciez, n'hésitez pas à vous confier à l'éducatrice. Vous pouvez également à tout moment venir au bureau, un entretien peut peut-être vous rassurer. Ensemble nous cherchons des solutions.

**Les heures de venue et de départ**, qui sont fixés dans le contrat sont à respecter car l'horaire du personnel est organisé selon les contrats avec les parents. S'il y a beaucoup d'enfants il faut la présence de beaucoup d'éducatrices.

Avertissez nous svp si vous êtes en retard car l'enfant vous attend. Lors de la signature du contrat prévoyez le temps pour l'échange d'informations. Si votre contrat se termine à 17.00 heures et vous venez à 17 heures puis vous échangez encore pendant 10 minutes,

alors il faut choisir la plage\_horaire jusqu'à 17.30 (car disponibilité de l'éducatrice requise).

**Les enfants malades** ne sont pas acceptés car ils ne peuvent pas suivre le déroulement de la journée et ont besoin de plus d'attention, mais surtout ils ont le droit d'être malade, de pouvoir se reposer et de guérir à la maison.

Un enfant peut tomber malade à tout moment. Si l'état de santé s'aggrave, vous êtes priés de venir chercher votre enfant le plus vite possible. Il faut être joignable à tout moment.

Il est normal que l'enfant puisse être contaminé malgré de bonnes conditions hygiéniques, car il explore le monde en mettant tout en bouche.

Un enfant fiévreux qui attrape une maladie contagieuse, aura contaminé d'autres enfants, ceci est inévitable. Il est bon à savoir que pendant la première année en crèche votre enfant sera susceptible de tomber plus souvent malade, car son système immunitaire doit apprendre à se renforcer. Nous comprenons qu'il soit difficile de s'organiser entre travail et enfant malade, mais nous devons avant tout penser au bien-être de l'enfant. Pour cette raison nous sommes plus stricts sur ce sujet.

Vous n'avez pas besoin d'aller chez le médecin à chaque maladie, mais parfois il est important de savoir si votre enfant a contracté une maladie infantile ou non. Lors de fortes diarrhées, vomissements ou fièvre élevée il est conseillé de consulter un médecin car l'enfant peut vite se déshydrater et s'affaiblir. Il existe une organisation „**Krank Kanner doheem**“, qui prend soin de votre enfant malade à votre domicile.

Les jours de maladie ou de rétablissement ne sont pas facturés. Après 3 jours de maladie nous exigeons un certificat médical.

**Vêtements et chaussures:** Pour nous il est primordial que votre enfant soit habillé de façon décontracté et toujours selon la météo. Il est important de nous fournir assez d'habits de rechange dans la bonne taille. Tous les habits de votre enfant doivent être marqués de son prénom ou nom. Nous vérifions régulièrement les chaussures et les pantoufles de votre enfant car il est important qu'ils soient de bonne qualité ainsi qu'à la bonne taille. Nous mesurons les pieds et chaussures de votre enfant régulièrement et vous aviserons si nécessaire d'acheter une nouvelle paire.

Votre enfant grandit vite et il ne vous dira pas que ses chaussures lui font mal, car il ne le sent pas. Il rétracte ses orteils pour s'adapter aux chaussures ! Cela peut causer des déformations et une mauvaise posture.